



Domaine de travail: principes

Check-list concernant les exigences relatives aux matériels électriques selon la directive 2014/35/UE (basse tension), annexe I

Suva
Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
Secteur technique
Organisme de certification SCESp 0008
Organisme européen notifié, numéro d'identification 1246
Case postale 4358
CH-6002 Lucerne
Suisse

Téléphone +41 (0) 41 419 61 31
Fax +41 (0) 41 419 58 70
<http://www.suva.ch/certification-f>

**Check-list
concernant les exigences relatives aux
matériels électriques selon la directive
2014/35/UE (basse tension), annexe I**

Auteur : Peter Kocher
Edition : 14.12.2016
Référence : **CE10-2.f (Disponible seulement sous
forme de fichier pdf)**

**Check-list
concernant les exigences relatives aux
matériels électriques selon la directive
2014/35/UE (basse tension), annexe I**

Pour l'attestation de type selon la directive 2014/35/UE (directive UE basse tension),
vous devez fournir à

Suva
Secteur technique
Case postale 4358
CH-6002 Lucerne

les données et les documents demandés ci-après pour le type à examiner avec toutes
les options éventuelles.

1. DONNÉES

1.1 Produit

.....

1.2 Marque

.....

1.3 Désignation du type ou série de type avec énumération de tous les produits
disposant d'un concept de sécurité identique.

.....

.....

1.4 Adresse du demandeur

Nom :

Adresse :

Pays, NPA, localité:

1.5 Adresse du fabricant (si différente de celle du point 1.4)

Nom:

Adresse:

Pays, NPA, localité:

1.6 Lieu de fabrication du produit (si différent de celui du point 1.4)

Nom:

Adresse:

Pays, NPA, localité:

1.7 Nom et numéro de téléphone et de fax des personnes responsables du produit et à même de fournir des renseignements complémentaires.

Nom: Division:

N° de téléphone: N° de fax:

E-mail:

Nom: Division:

N° de téléphone: N° de fax:

E-mail:

Lieu et date:

Signature
du demandeur:

2. DOSSIER TECHNIQUE

Dossier technique avec la numérotation des documents correspondant au point 2 de l'annexe III de la directive 2014/35/UE (directive UE basse tension) dans la langue d'origine (langues acceptées: allemand, français, italien et anglais).

Pour faciliter le travail de l'organisme de certification pour l'examen de type, nous vous prions de remplir les parties «Vérification» et «Remarques».

Les informations en italique sont fournies par l'organisme de certification.

Appréciation:

2.1 Répertoire de tous les documents remis comportant une désignation claire et l'indication de la version et/ou de la date (p. ex. selon le système d'assurance qualité du fabricant).

N° de document: Date:

Vérification:

Remarques:

Correct

Incorrect

Visa:

2.2 Description du produit avec définition du champ d'application.

Vérification:

Remarques:

Correct

Incorrect

Visa:

2.3 Dessins de la conception et de la fabrication ainsi que schémas des composants, des sous-ensembles, des circuits, etc.

Vérification:

Remarques:

Correct

Incorrect

Visa:

2.4 Descriptions et explications nécessaires pour comprendre ces dessins et schémas ainsi que le fonctionnement du matériel électrique.

Vérification:

Remarques:

Correct

Incorrect

Visa:

2.5 Liste des normes harmonisées, appliquées entièrement ou en partie, et description des solutions adoptées pour satisfaire aux objectifs de sécurité de la directive UE basse tension lorsque ces normes harmonisées n'ont pas été appliquées.

Vérification:

Remarques:

Correct

Incorrect

Visa:

2.6 Résultats des calculs de conception, des contrôles effectués, etc. ainsi que rapports d'essais

Vérification:

Remarques:

Correct

Incorrect

Visa:

2.7 Dans le cas d'une fabrication en série, liste des dispositions internes mises en œuvre pour garantir la conformité des produits avec le dossier technique ainsi que avec des exigences de la directive basse tension.

Vérification:

Remarques:

Correct

Incorrect

Visa:

2.8 Preuve de l'accréditation valable du sous-traitant (p. ex. organisme d'examen).

- N° d'accréd.
- Date

Vérification:

Remarques:

- Correct Incorrect

Visa:

Evaluation:
(à compléter par l'organisme de certification)

Numéro d'ordre:

- Dossier technique correct Dossier technique incorrect

Remarques:

.....
.....
.....

Lieu: *Date:* *Signature:* *Visa:*

Experts en sécurité:
Spécialistes
consultés:
.....

3. TYPE

Pour l'examen de type, il faut présenter un matériel électrique représentatif correspondant au dossier technique fourni.

Evaluation:
(à compléter par l'organisme de certification)

3.1 Données sur le type

Produit :

Type :

Équipement /
Options :

3.2 Le type est-il construit conformément au dossier technique:

Correct Incorrect

Vérification:

Remarques:

Visa:

3.3 Le type est-il conforme aux exigences essentielles de la directive basse tension et aux exigences des normes pertinentes:

Correct Incorrect

Vérification:

Remarques:

Visa:

Evaluation:
(à compléter par l'organisme de certification)

Type correct

Type incorrect

Remarques:

.....

.....

.....

	Lieu:	Date:	Signature:	Visa:
Experts en sécurité:
Spécialistes
consultés :

4. CHECK-LIST POUR L'ÉVALUATION DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES

(Les informations en italique sont fournies par l'organisme de certification)

Structure de la check-list

La check-list est structurée sur la base de l'annexe I de la directive 2014/35/UE. Toutes les exigences doivent être satisfaites. Les questions de la check-list doivent peuvent être perçues comme un résumé. Dans certains cas, il faut se référer sur le texte original de la directive.

Remarques

La taille des cellules a été sciemment réduite pour que la check-list ne soit pas trop longue. A cet effet, un modèle de remplissage des cellules a été annexé à la check-list. Des informations complémentaires peuvent y être ajoutées à condition d'indiquer la question à laquelle elles se rapportent.

Afin de faciliter le travail de l'organisme de certification pour l'examen de type, nous vous prions de remplir la partie «Vérification» en indiquant le paragraphe du dossier technique où se trouvent les informations correspondantes.

	Visa	
	Satisfaites	Non satisfaites
Exigences essentielles de la directive 2014/35/UE, annexe I pour la conception et la fabrication de matériels électriques		
1. Conditions générales		
a) Les caractéristiques essentielles dont la connaissance et le respect conditionnent une utilisation conforme à la destination et un emploi sans danger figurent-elles sur le matériel électrique? Si cela n'est pas possible, sont-elles indiquées sur un document qui l'accompagne?		
Vérification <i>Remarque</i>		
b) Le matériel électrique ainsi que ses parties constitutives sont-ils construits de façon telle qu'ils puissent être raccordés de façon sûre et adéquate?		
Vérification <i>Remarque</i>		
c) Le matériel électrique est-il conçu et fabriqué de façon telle que la protection contre les dangers repris aux points 2 et 3 soit garantie, sous réserve d'une utilisation conforme à la destination et d'un entretien adéquat?		
Vérification <i>Remarque</i>		

Exigences essentielles de la directive 2014/35/UE, annexe I pour la conception et la fabrication de matériels électriques	<i>Visa</i>	
	<i>Satisfaites</i>	<i>Non satisfaites</i>
2. Protection contre les dangers qui peuvent provenir du matériel électrique		
a) Des mesures d'ordre technique sont-elles établies conformément au point 1, afin que les personnes et les animaux domestiques soient protégés de façon adéquate contre les dangers de blessures ou autres dommages qui peuvent être causés par des contacts directs ou indirects ?		
Vérification <i>Remarque</i>		
b) Des mesures d'ordre technique sont-elles établies conformément au point 1, afin que des températures, arcs ou rayonnements qui provoqueraient un danger ne se produisent pas ?		
Vérification <i>Remarque</i>		
c) Des mesures d'ordre technique sont-elles établies conformément au point 1, afin que les personnes, les animaux domestiques et les biens soient protégés de façon appropriée contre les dangers de nature non électrique provenant du matériel électrique et révélés par l'expérience ?		
Vérification <i>Remarque</i>		
d) Des mesures d'ordre technique sont-elles établies conformément au point 1, afin que l'isolation soit adaptée aux contraintes prévues ?		
Vérification <i>Remarque</i>		
3. Protection contre les dangers qui peuvent être causés par les influences extérieures sur le matériel électrique		
a) Des mesures d'ordre technique sont-elles prévues conformément au point 1, afin que le matériel électrique réponde aux exigences mécaniques prévues, de sorte que les personnes, les animaux domestiques et les biens ne soient pas mis en danger ?		
Vérification <i>Remarque</i>		
b) Des mesures d'ordre technique sont-elles prévues conformément au point 1, afin que le matériel électrique résiste aux influences non mécaniques dans les conditions d'environnement prévues, de sorte que les personnes, les animaux domestiques et les biens ne soient pas mis en danger ?		
Vérification <i>Remarque</i>		
c) Des mesures d'ordre technique sont-elles prévues conformément au point 1, afin que le matériel électrique ne mette pas en danger les personnes, les animaux domestiques et les objets dans les conditions de surcharge prévues ?		
Vérification <i>Remarque</i>		

Evaluation:
(à compléter par l'organisme de certification)

Exigences satisfaites

Exigences non satisfaites

Remarques:

.....

.....

.....

	<i>Lieu:</i>	<i>Date:</i>	<i>Signature:</i>	<i>Visa:</i>
<i>Experts en sécurité :</i>
<i>Spécialistes consultés :</i>
<i>Spécialistes :</i>
<i>Spécialistes :</i>